

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***20001942*****Dépôt / Registratie****23 DEC. 2019**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0451.696.930**Dénomination**(en entier) : **PERIM**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée**Siège : Avenue Jules Du Jardin 2 - 1150 Bruxelles**

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission - Nomination - Siège social

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2019

Monsieur Weerts domicilié avenue Orban, 16 à 1150 Bruxelles présente sa démission de gérant à l'assemblée générale avec effet immédiat

L'assemblée accepte la démission.

L'assemblée nomme en remplacement avec effet immédiat, la SA Consutra immatriculée à la BCE sous le n°0427.386.552, dont le siège social est établi avenue Selliers de Moranville 2 à 1082 Bruxelles, elle-même valablement représentée par son représentant permanent Monsieur Luc De Sutter.

L'assemblée décide du transfert du siège social à partir de la date du 3 décembre 2019, avenue Selliers de Moranville, 2 à 1082 Bruxelles

L'assemblée donne mandat à la sprl Kreanove pour effectuer la publication des présentes décisions

Par vote spécial et séparé, l'assemblée s'engage à donner décharge au gérant sortant pour le mandat accompli jusqu'à ce jour au plus tard lors de la prochaine assemblée générale ordinaire

Serge Solau

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature